



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

---

## Revue de presse

*Dimanche 20 janvier 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# SOMMAIRE

<b>A la une</b> .....	<b>3</b>
• Agriculture: l'Algérie et les Etats Unis signent 4 mémorandums d'entente (APS).....	3
• Haddad annonce la signature aux USA de plusieurs mémorandums d'entente (Algérie Eco).....	4
• Des hommes d'affaires américains intéressés d'investir dans la transformation de la pomme de terre et de production laitière en Algérie (Algérie1) .....	4
• M. Mohamed BAIRI conduit une délégation du FCE au Forum de la FO.GE.CA au Sénégal (TSA).....	5
• Finances : 2,3% de croissance en 2018 (El Moudjahid).....	6
• Le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable en 2019 (APS).....	7
• Concurrence: l'économie algérienne a besoin de plus d'un million d'entreprises (APS).....	8
• Mebarki : le partenariat avec le secteur économique a permis "le renforcement des compétences" (APS) .....	9
• Assises nationales du tourisme: évaluer et enrichir le SDAT (APS).....	10
• Pêche de thon rouge: les armateurs des navires appelés à déposer leurs dossiers (APS).....	12
• Création d'un groupement des entreprises publiques de transport urbain et suburbain (APS).....	13
• L'Algérie s'attelle à exporter son électricité et prépare activement le projet (APS) .	14
• Exploration du gaz de schiste : Sonatrach négocie avec des compagnies étrangères (El Watan).....	16
• Accord Opep-non Opep : un taux de conformité de 98% en novembre (APS).....	17
• CNAS: Les arrêts de travail ont couté 16 milliards de DA à la Caisse en 2018 (APS) .....	18
• Rencontre CNAS - Forum des chefs d'entreprises à Sétif : Un partenariat actif (El Moudjahid).....	20
<b>Commerce</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Coopération</b> .....	<b>20</b>
• Algérie-Liban: les moyens de développer les relations commerciales examinés (APS).....	20
<b>Veille</b> .....	<b>21</b>
• Pour la BAD, l'Afrique pourrait gagner 134 milliards \$ de plus annuellement (Algérie Eco).....	21

## A la une

### **Agriculture: l'Algérie et les Etats Unis signent 4 mémorandums d'entente (APS)**



Quatre mémorandums d'entente, ont été signés, mercredi à Sacramento (Californie) entre le consortium américain Robert International AgricultureDevelopment (RIDA) et des opérateurs économiques algériens, pour la mise en place de projets de partenariat dans des domaines agricoles, a indiqué vendredi le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué.

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi qui avait effectué une visite de travail du 13 au 18 janvier aux Etats-Unis, pour présenter les différents programmes de développement agricole initiés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA), "a assisté à la cérémonie de signature de ces quatre mémorandums d'entente entre les deux parties pour la mise en place de projets de partenariat dans les domaines de la transformation de la pomme de terre et de production laitière", selon le communiqué.

Le ministre algérien s'est entretenu, par ailleurs, le même jour avec la secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, sur les moyens de raffermir davantage la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

Lors de son intervention en cette occasion, M. Bouazghi, a insisté sur la nécessité de développer davantage les relations économiques entre les deux pays dans une perspective de partenariat gagnant-gagnant.

Après avoir présenté l'évolution qu'a connue l'agriculture algérienne depuis les années 2000 et les opportunités d'investissement et de partenariat qui existent dans le domaine de l'agriculture, M. Bouazghi a estimé que la Californie dispose, de compétences et d'une expertise uniques dans le domaine agricole tout en considérant que cela lui permettait de contribuer au renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

La secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, a dit de son côté que "la Californie est une grande

puissance agricole, et se singularise par des innovations technologiques, un des facteurs déterminants de la croissance et du dynamisme du secteur agricole américain, ajoute le communiqué.

Elle a également souligné que la Californie, pour faire face à de nombreux défis liés notamment à la sécheresse et à la rareté de l'eau, a beaucoup investi dans la recherche et l'innovation.

Au terme de cet entretien, les deux parties ont convenu d'œuvrer au renforcement de la coopération bilatérale et au développement d'un partenariat diversifié, mutuellement bénéfique et durable, en mettant à profit la qualité des relations politiques et commerciales qu'entretiennent les deux pays.

### **Haddad annonce la signature aux USA de plusieurs mémorandums d'entente (Algérie Eco)**

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) et patron de l'ETRHB Ali Haddad a annoncé la signature aux USA avec l'américain Roberts International Agricultural Development, de plusieurs mémorandums d'entente dans le domaines de l'élevage des vaches laitières et la transformation de la pomme de terre.

« Notre déplacement aux USA vient d'être couronné par la signature de 4 mémorandums d'entente entre le consortium Roberts International Agricultural Développement et:

- Le Groupe ETRHB, pour l'élevage de 30 000 vaches laitières;
- CATM pour également l'élevage de 30 000 vaches laitières;
- Palma Groupe pour l'élevage de 10 000 vaches laitières;
- Groupe Benaini pour la transformation de la pomme de terre », a indiqué jeudi 17 janvier 2019, Ali Haddad sur sa page Facebook.

Pour rappel, une mission d'opérateurs économiques algériens du secteur de l'agriculture s'est rendue aux Etats-Unis du 14 au 17 janvier pour s'enquérir du savoir-faire américain notamment dans les filières de l'élevage et de l'agroalimentaire.

La mission organisée par USABC et le forum des chefs d'entreprises avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, sera conduite par le ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghi, accompagné par le président du FCE, Ali Haddad.

### **Des hommes d'affaires américains intéressés d'investir dans la transformation de la pomme de terre et de production laitière en Algérie (Algérie1)**



Des hommes d'affaires américains ont affiché leur intérêt d'investir en Algérie dans le domaine de la transformation de la pomme de terre et de la production laitière. A ce propos, quatre mémorandums d'entente, ont été signés, mercredi dernier à Sacramento (Californie) entre le consortium américain Robert International Agriculture Development (RIDA) et des opérateurs économiques algériens, pour la mise en place de projets de partenariat dans des domaines agricoles, a indiqué vendredi le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche dans un communiqué .

La signature de ces accords est intervenue au terme de la visite qu'effectue le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi du 13 au 18 janvier aux Etats-Unis, pour présenter les différents programmes de développement agricole initiés par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le cadre du Plan National de Développement Agricole (PNDA).

Le ministre algérien s'est entretenu, par ailleurs, le même jour avec la secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, sur les moyens de raffermir davantage la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

Lors de son intervention en cette occasion, M. Bouazghi, a insisté sur la nécessité de développer davantage les relations économiques entre les deux pays dans une perspective de partenariat gagnant-gagnant. Après avoir présenté l'évolution qu'a connue l'agriculture algérienne depuis les années 2000 et les opportunités d'investissement et de partenariat qui existent dans le domaine de l'agriculture, M. Bouazghi a estimé que la Californie dispose, de compétences et d'une expertise uniques dans le domaine agricole tout en considérant que cela lui permettait de contribuer au renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique.

La secrétaire du département de l'Alimentation et de l'Agriculture de Californie, Karen Ross, a dit de son côté que "la Californie est une grande puissance agricole, et se singularise par des innovations technologiques, un des facteurs déterminants de la croissance et du dynamisme du secteur agricole américain," ajoute le communiqué.

**M. Mohamed BAIRI conduit une délégation du FCE au Forum de la FO.GE.CA au Sénégal (TSA)**

Le Forum des Chefs d'Entreprise prend part au Forum des Opérateurs pour la Garantie de l'Émergence Économique en Afrique (FO.GE.CA) qui se déroule à Dakar (Sénégal), les 18 et 19 janvier 2019.

La délégation du FCE est conduite par M. Mohamed BAIRI, Vice-président chargé de l'organisation et de la communication et M. Samy Agli, Vice-président chargé du développement du secteur du BTPH. Ce matin, les représentants du FCE, accompagnés de Son excellence, l'Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire d'Algérie au Sénégal, Monsieur Boualem HACENE, ont rencontré M. Mbagnik NDIAYE, Ministre de l'Intégration africaine du Nepad et de la francophonie, le Président du Parlement Panafricain, M. Roger Nkodo DANG, ainsi que des opérateurs économiques Africains et particulièrement Sénégalais et présenté les opportunités d'investissements en Algérie.

Ils interviendront également durant les débats sur les problématiques abordées lors de ce rendez-vous économique important, notamment le développement de l'agriculture en Afrique, la question énergétique et le rôle des hydrocarbures dans le développement économique de notre continent ainsi que la problématique du financement des investissements.

### **Finances : 2,3% de croissance en 2018 (El Moudjahid)**

La croissance économique effective de l'Algérie a atteint 2,3% en 2018, en volume, contre 1,4% en 2017, restant loin des prévisions de la loi de finances de 2018 qui tablaient sur une croissance de 4%. Pourtant, des mesures ont été prises pour booster le développement économique.

Le crédit à la consommation, qualifié par nombre d'experts de «mécanisme stratégique» pour la relance de l'économie nationale, a été lancé par les autorités dans l'espoir de faire émerger et soutenir une production nationale diversifiée hors hydrocarbures. A ce sujet, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, avait souligné la volonté et l'engagement du gouvernement algérien à poursuivre les réformes économiques structurelles visant à améliorer le cadre institutionnel et à orienter les ressources disponibles au bénéfice de la croissance économique. Des efforts sont toujours déployés pour un meilleur recouvrement de l'impôt, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, l'amélioration des dispositifs pour encourager davantage l'investissement, la mise en place de mécanismes adaptés pour l'inclusion du secteur informel et la diversification des produits bancaires pour plus d'inclusion financière. Tout récemment, la Banque Mondiale (BM) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie algérienne en 2019 et 2020. L'institution de Bretton Woods table désormais sur 2,3% de croissance en 2019 contre 2% prévu dans son précédent rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en juin dernier, soit un relèvement de 0,3 point. La prévision actualisée pour 2019 reste, cependant, légèrement en baisse comparée à celle de 2018, où le Produit intérieur brut de l'Algérie a enregistré une progression de 2,5%, selon l'estimation consolidée de la

BM, contenue dans ce rapport. D'autre part, les statistiques du ministère des Finances indiquent que le PIB algérien a atteint 20.509,5 milliards de DA (mds DA) en 2018 contre 18.594,1 mds de DA en 2017. Quant au PIB hors hydrocarbures, il a enregistré une croissance de 4% en 2018 contre 2,2% en 2017, selon la même source.

Cette bonne performance renseigne sur le bon résultat de l'offensive menée en matière de diversification des exportations. «Il ne peut y avoir de développement économique durable, sans la diversification des exportations. On ne peut plus dépendre d'une économie de rente basée sur les exportations des hydrocarbures», affirmait à maintes reprises le ministre du Commerce. Pour mener à bon port ce train d'export, des experts ont relevé la nécessité de sélectionner rigoureusement les chaînes de valeurs à développer, d'élaborer un plan d'action pertinent et réaliste, prévoyant un échéancier, des engagements et une évaluation, pour futurs ajustements si nécessaire.

Par ailleurs les chiffres du ministère des Finances évoquent que le prix moyen à l'exportation du pétrole algérien a été de 72,43 dollars en 2018 contre 52,71 dollars en 2017. Quant à l'inflation, le taux moyens a été de 4,27% contre 5,59% comme taux moyen de l'année 2017.

### **Le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable en 2019 (APS)**

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya , a affirmé jeudi à Sidi Bel-Abbès que le taux d'inflation estimé à 4,5 % restera stable durant l'année 2019.

Au cours d'un point de presse, tenue au siège de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en marge d'une visite d'inspection et de travail, le ministre a assuré que le taux d'inflation, estimé à 4,5 % demeurera stable en 2019 comme il a été l'année d'avant.

Abderrahmane Raouya a également indiqué que le recouvrement fiscal a connu, également en 2018, une amélioration "notable", l'expliquant par les nouvelles méthodes adoptées dans ce sens et par les efforts déployés par les agents en charge de ces opérations. Dans ce contexte, il a appelé les opérateurs économiques à se diriger vers les banques pour s'acquitter de leurs impôts.

Le ministre des Finances a inauguré, lors de cette visite d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le siège du réseau d'exploitation de la Banque nationale d'Algérie, situé au chef-lieu de wilaya. La réalisation de l'édifice s'étendant sur une superficie de 1.100 m<sup>2</sup> a nécessité une enveloppe de 131 millions DA.

Il a suivi sur place les explications présentées par les responsables de la BNA sur l'évolution du taux de recouvrement fiscal dans la wilaya, qui est passé de 5 milliards Da en 2015 à 7 milliards DA en 2018.



Abderrahmane Raouya a appelé les cadres et les agents chargés de l'opération à "redoubler d'efforts pour augmenter davantage les sommes engrangées lors de ces opérations".

Le ministre a visité, en outre, les services du centre des impôts pour s'informer des mesures prises localement en vue du recouvrement fiscal. Il a enfin visité le nouvel hôtel des finances et le siège du trésor public, sis également au chef-lieu de wilaya.

### **Concurrence: l'économie algérienne a besoin de plus d'un million d'entreprises (APS)**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé, jeudi, à Mila, que l'économie algérienne a besoin, selon des spécialistes, à "plus d'un million d'entreprises pour devenir une économie en mesure de concurrencer d'autres économies".

En marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a appelé les jeunes à créer davantage de micro-entreprises, dont le nombre actuel a atteint, selon lui, un demi-million, et ce, depuis la mise en place des dispositifs de soutien à l'emploi mis en branle par l'Etat, notamment l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

M. Zemali a exprimé, dans ce contexte, son optimisme quant à l'avenir des jeunes et de leurs entreprises, indiquant que "si l'on compte 4 travailleurs par entreprise, cela signifie une création de 2 millions d'emplois".

"La solution au problème de l'emploi réside dans la création d'entreprises par des jeunes formés et détenteurs de diplômes", ce qui permettra de réduire, estime le ministre, le taux de chômage et contribuer à la création de richesses et d'emplois, étant donné que les micro-entreprises créées représentent une solution face à la saturation enregistrée dans la fonction publique vu que les postes d'emploi dans ce secteur ne sont disponibles qu'après les départs à la retraite.

Concernant l'intégration des employés détenteurs de contrats de pré-emploi, M. Zemali a rappelé les mesures prises depuis décembre dernier, accordant la priorité à cette catégorie pour bénéficier d'emplois classiques, ajoutant que "plus de 400 000 jeunes ont été placés en 2018".

Il a également fait savoir qu'environ 360 000 employés, "peuvent bénéficier de postes classiques au bout d'une année ou deux", dans le cadre du système d'insertion professionnel à travers les administrations.

Parmi les mesures prises, le ministre a également fait état de l'orientation des jeunes dans le cadre de ce dispositif pour créer leurs micro-entreprises, au lieu d'attendre des postes de travail, soulignant le dynamisme qu'a connu Mila dans le secteur de l'emploi au cours des cinq dernières années grâce aux investissements publics et privés, en enregistrant un taux de chômage de l'ordre de 6,3%, soit moins de 5% environ de la moyenne nationale qui est de 11,1%.



M. Zemali a relevé par ailleurs, la cohésion existant entre les micro-entreprises de la wilaya de Mila en matière de commercialisation de la production, louant le caractère agricole de cette wilaya et l'élément humain activant dans ce domaine.

Lors de sa visite au siège de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés au chef-lieu, M. Zemali a mis l'accent sur "la nécessité de simplifier les procédures et de bien accueillir les citoyens, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les catégories défavorisées".

Faisant état de la nécessité de procéder au recouvrement et à la sensibilisation continue pour assurer l'équilibre financier de la caisse et la pérennité de ses services dans l'intérêt des assurés et de leurs ayants droits, le ministre a affirmé, en outre, que les médecins et les pharmaciens sont des partenaires de son secteur, d'où l'importance de coordonner leurs efforts dans l'intérêt du citoyen afin de préserver la continuité des dispositifs de sécurité sociale.

Dans ce contexte, il a préconisé de procéder à un contrôle médical strict et la prescription des médicaments indispensables seulement pour les patients.

Au terme de sa visite dans la wilaya de Mila, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a inauguré dans la commune de Chelghoum Laid une annexe de l'agence locale de soutien à l'emploi de jeunes, qui vient s'ajouter à la liste des structures de proximité relevant de son secteur au niveau de cette wilaya, et ce, dans la perspective de rapprocher l'administration du citoyen.

### **Mebarki : le partenariat avec le secteur économique a permis "le renforcement des compétences" (APS)**

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a affirmé jeudi à Alger que la politique de partenariat avec le secteur économique avait permis de mieux l'accompagner dans le renforcement de ses compétences.

"Notre politique de partenariat avec le secteur économique nous a permis de l'accompagner dans le renforcement de ses compétences", a indiqué M. Mebarki qui s'exprimait lors d'une journée d'études sur les besoins en ressources humaines qualifiées pour le projet Phosphate et Gaz naturel à l'Est du pays, appelant à "renforcer davantage la démarche visant la promotion de ce partenariat".

A ce propos, le ministre a souligné que ce partenariat avait démontré un "impact positif" en termes d'introduction de nouvelles spécialités de formation dans des secteurs économiques porteurs d'emploi, de développement de la formation par apprentissage permettant une opérationnalité professionnelle, de formation continue des travailleurs pour améliorer et actualiser leurs compétences et de promotion de la

coopération de filières de formation d'excellence aux standards internationaux à travers la collaboration avec les entreprises leaders dans leur domaine.

"Grâce à son potentiel infrastructurel, pédagogique, humain et son réseau d'ingénierie, le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels s'appropriera et capitalisera les nouvelles propositions de formation pour les intégrer dans la nomenclature nationale des formations afin de les démultiplier au profit de l'ensemble des entreprises de production ou des secteurs d'activités concernées", a soutenu le premier responsable du secteur.

Dans ce sens, le ministre a estimé que "le partenariat dans la politique nationale de la formation et de l'enseignement professionnels est ancré en tant que principe de qualité de gestion des établissements de formation et de management des plans de formation des wilayas", rappelant que "cette politique repose sur des organes permanents de concertation qui rassemblent les principaux partenaires au niveau national au sein du conseil de partenariat de la formation professionnelle et au sein des commissions de partenariat pour chaque wilaya".

Le ministre a évoqué, par ailleurs, un accord-cadre global, signé le 15 septembre 2014, dont l'objectif est de prendre en charge les besoins en formation du programme de développement quinquennal 2015-2019, mettant en avant la collaboration avec les organisations professionnelles et patronales pour atteindre le plus grand nombre d'entreprises selon une démarche structurée et coordonnée.

### **Assises nationales du tourisme: évaluer et enrichir le SDAT (APS)**



Les assises nationales du tourisme, prévues lundi et mardi au Palais des nations (Alger), constituent une occasion idoine pour évaluer et enrichir le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), approuvé en 2008, et dégager une vision prospective à l'horizon 2030, a indiqué un responsable du secteur.

Organisées par le ministère du Tourisme et de l'artisanat, en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), sous le haut patronage du président de la République, les assises nationales du tourisme constituent "une occasion idoine pour mettre en avant, en toute objectivité, les points positifs et négatifs du SDAT, afin de palier les

lacunes et adopter des plans et des programmes susceptibles de promouvoir le tourisme en Algérie, dans le cadre d'une vision prospective basée sur la réalisation des objectifs du développement intégré", a déclaré à l'APS, le directeur général de l'ANDT, Noureddine Nedri.

La rencontre qui verra la participation de quelque 1000 représentants de différents partenaires, professionnels et acteurs permettra également de rechercher les moyens d'adapter ce schéma aux nouveautés enregistrées dans le domaine du tourisme, afin d'asseoir une destination Algérie singulière, diversifiée, durable et attractive".

Ces assises seront sanctionnées de recommandations "susceptibles de relancer les différentes formules touristiques pour aboutir à une vision future qui tienne compte des importants atouts naturels, civilisationnels, culturels, religieux, historiques et archéologiques que recèle l'Algérie, a-t-il poursuivi.

Rappelant que les assises régionales organisées précédemment au sud, à l'est et au centre du pays, M. Nedri a souligné l'importance des assises nationales pour "la promotion et la diversification de l'activité touristique, en oeuvrant à assurer la qualité, à respecter l'environnement et à construire une destination touristique capable de capter des marchés internationaux, couvrir la demande interne et offrir des prestations de qualité à la hauteur des attentes du client".

Il a estimé, en outre, que le schéma soumis au débat et à l'actualisation "est un cadre référentiel pour développer le tourisme, élaborer des visions prospectives en la matière et arrêter des mécanismes opérationnelles pour la concrétisation des objectifs de construction de cette destination, à travers la diversification de l'offre touristique nationale et l'élaboration de programmes promotionnels en vue de faire connaître les potentialités touristiques de l'Algérie et encourager l'investissement".

Les participants à ces travaux devront mettre l'accent, selon M. Nedri, sur l'impératif de "généraliser la numérisation du secteur en termes de gestion de dossiers et de programmes sectoriels pour faciliter les procédures administratives relatives à l'investissement et sur l'importance de consolider l'action commune avec les secteurs concernés, en l'occurrence l'environnement, les transports, la santé, les collectivités locales, la formation et la recherche scientifique".

L'importance de renforcer la décentralisation de la gestion et de la prise de décision et de veiller à l'application des différents programmes de développement, seront également mis en avant, a-t-il ajouté. Ils devront débattre également des moyens à même de "dynamiser et parfaire l'offre touristique et proposer un cadre juridique et réglementaire le régissant", "la modernisation des établissements de formation relevant du secteur et l'actualisation des programmes pédagogiques" outre "la promotion de la culture touristique dans la société".

Les travaux se poursuivront au niveau de quatre ateliers consacrés à "l'examen de la révision du schéma en mettant en relief les insuffisances dont souffre le secteur, notamment, la formation à adapter au volume des investissements en cours de réalisation et les moyens de transport à améliorer. L'apport du secteur au PIB a été estimé l'année écoulée à 3%.

Outre le tourisme côtier et thermal, ces ateliers se pencheront, en particulier, sur le tourisme saharien qui intéresse désormais beaucoup de touristes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a encore précisé M. Nedri qui évoqué, par ailleurs, le développement des zones frontalières et la généralisation des TIC et leur exploitation au service du tourisme.

Il sera question également de "l'amélioration des prestations touristiques à travers la révision du système de formation spécialisée et sa modernisation pour être au diapason des nouveaux enjeux et de l'adaptation de la législation aux derniers développement et de l'accompagnement des opérateurs afin de hisser ces prestations au niveau des standards internationaux outre la nécessaire réhabilitation des structures hôtelières publiques".

S'étalant jusqu'au 2030, le SDAT se déroule en deux phases principales, la première étant le lancement effectif du processus de développement du tourisme et la consécration de l'acte de développement à travers la valorisation de la destination touristique, le renforcement du parc d'accueil, la promotion de la qualité, le soutien des maillons de la chaîne touristique et l'appui du partenariat avec l'ensemble des secteurs concernés".

Ce schéma a fixé les grands choix pour asseoir une véritable industrie touristique dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle politique du développement touristique visant aménager des espaces d'investissement, promouvoir la destination Algérie, consolider les activités touristiques dans différentes régions du pays en vue de créer un équilibre régional, réaliser le développement et préserver le patrimoine naturel, culturel, civilisationnel et historique et permettre au tourisme de contribuer au développement en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Le SDAT repose sur cinq (05) dynamiques essentielles visant la promotion de l'activité touristique, la valorisation de la destination Algérie, la création d'une sorte de compétitivité, le développement de pôles et villages d'excellence à travers tout le territoire national, la rationalisation de l'investissement, le développement d'un label qualité et le concrétisé sur le terrain en vue de l'amélioration des prestations et le soutien à la formation conformément aux standards internationaux, outre l'appui au partenariat avec tous les secteurs concernés pour promouvoir le tourisme et assurer, de même, le financement permettant la réalisation des projets d'investissement.

### **Pêche de thon rouge: les armateurs des navires appelés à déposer leurs dossiers (APS)**

Les armateurs des navires battant le pavillon algérien armés à la pêche au thon rouge, intéressés par la campagne de pêche de thon rouge, au titre de l'exercice 2019, sont appelés à se rapprocher de l'Administration des pêches territorialement compétente afin de déposer le dossier

règlementaire, indique un communiqué de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture.

Le dossier est défini par l'article 04 de l'arrêté du 15 mai 2012 modifiant et complétant l'arrêté du 19 avril 2010 instituant des quotas de pêche de thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre.

Ainsi, les dossiers doivent être déposés au plus tard le 26 février 2019, et ce, en deux exemplaires, conformément à l'article 5 de l'arrêté du 19 avril 2010, selon la même source.

Pour rappel, l'Algérie a eu un quota 1.306 tonnes (t) de thon rouge au titre de l'année 2018, et sera de 1.444 t en 2019 et de 1.655 t en 2020 contre seulement 460 tonnes en 2015.

Pour le quota de pêche de 2017 fixé à 1.043 t, il avait été complètement pêché par 14 navires algériens battant pavillon national et dont la quasi-totalité avait été destinée à l'exportation, selon les déclarations du directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, Taha Hamouche.

L'Algérie avait mené des négociations avec la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) pour augmenter son quota de pêche de manière substantielle.

### **Création d'un groupement des entreprises publiques de transport urbain et suburbain (APS)**

La création d'un Groupement national d'intérêt commun (GNIC) comprenant les entreprises de transport urbain et suburbain activant au niveau national a été annoncée, jeudi à Alger, au terme d'une rencontre sur "la gestion des établissements de transport urbain...logistique et formation".

Ce Groupement est à même d'unifier les efforts de ces établissements dans différents domaines, notamment l'acquisition de bus et de pièces de rechange, l'assurance, la formation, ainsi que la réduction des coûts.

Organisée du 15 au 17 janvier et animée par des directeurs généraux et des cadres des établissements publics de transport urbain et suburbain ainsi que des cadres du ministère des Travaux publics et des Transports et de la direction des Transports de la wilaya d'Alger, en sus des cadres de l'autorité organisatrice des transports urbains d'Alger et des représentants du partenaire social, cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, présent également à la cérémonie d'annonce de la création de ce nouveau groupe.

A cette occasion, le ministre a précisé que ce Groupement permettrait l'unification des efforts des établissements publics concernés, notamment

en matière d'acquisition de bus et de pièces de rechange, d'assurance et de formation.

De leur côté, les responsables des établissements de transport urbain et suburbain activant à travers le territoire national ont relevé, à l'issue de cette rencontre, l'importance du rôle que jouent ces établissements dans la vie quotidienne des citoyens en facilitant leurs mouvements.

Ils ont rappelé en outre que la création de ces établissements faisait suite aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a ordonné la généralisation de la création de ces établissements à travers les wilayas du pays du fait qu'ils constituent un outil efficace de réalisation du principe de solidarité nationale entre toutes les franges de la société.

Ces entreprises constituent "un mécanisme efficient auprès des autorités publiques pour garantir un service public suivant les normes internationales en vigueur", selon les participants.

Ils ont également mis l'accent sur l'impératif de préserver ces acquis et de rendre le transport public plus attractif pour réduire les embouteillages et préserver l'environnement, tout en respectant les bonnes règles de gestion.

Entre autres règles, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles d'exploitation et de maintenance et garantir un service continu, en veillant sur le bon traitement des clients.

Ils ont également insisté sur l'impératif d'une gestion rationnelle des ressources humaines et financières des entreprises, d'une diversification des activités pour l'obtention des ressources financières supplémentaires de façon à réduire le recours au budget de l'Etat outre le renforcement du dialogue avec le partenaire social pour éviter les crises et instaurer la stabilité.

Les participants ont appelé, en outre, à accorder la priorité du facteur humain dans les programmes de gestion en assurant des formations dans divers domaines de l'activité professionnelle.

Le parc global des bus de transport des voyageurs à travers le territoire national compte 1.611 bus, sans compter 300 bus affrétés auprès de l'Entreprise publique de transport urbain (EPTU) et 100 bus auprès de l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETUO).

Les Entreprises publiques de transport urbain et suburbain activant à travers le pays ont assuré le transport de plus de 200 millions de passagers en 2018.

## **L'Algérie s'attelle à exporter son électricité et prépare activement le projet (APS)**





Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré, jeudi à Aïn Témouchent, que "l'Algérie s'attelle à exporter son électricité et prépare ce projet, inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie nationale".

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le ministre a souligné que "l'Algérie a décidé d'exporter son électricité et œuvre à renforcer les lignes électriques de 400 kilovolts".

En visitant la centrale électrique de phase combinée de la SPA "Sharika Kahraba Terga", (SKT) dans la commune d'Ouled Boudjemaa, le ministre a souligné qu'"en plus de l'extension des lignes électriques d'une capacité actuelle de 400 kilovolts, nous envisageons la pose d'un câble sous-marin et son extension vers l'Europe. Il n'existe aucun obstacle pour le faire et aucune raison pour Sonelgaz de ne pas exporter son électricité".

Mustapha Guitouni a rappelé que la SPA "SKT" exporte actuellement de l'électricité en petites quantités vers plusieurs pays. "Il est nécessaire de préparer un réseau puissant et mettre en place dans les pays clients les plateformes prêtes à recevoir l'électricité algérienne", a-t-il ajouté.

Sur le même site, le ministre a invité les responsables de la SPA "SKT" à former les ingénieurs, appelés à être recrutés pour les besoins des futures centrales en cours de réalisation à Oran, Mostaganem et Naama. Ces techniciens doivent être opérationnels à la mise en service de ces futurs projets, a-t-il estimé.

Dans la commune de M'saïd, le ministre a procédé à la mise en service et au raccordement au réseau de distribution du gaz naturel de 1.712 foyers. 464 familles du village de Houaoura relevant de la commune de Bouzadjar et 1.248 autres de la commune de M'saïd bénéficient désormais de cette source d'énergie. Le groupement d'habitat rural, composé de 104 foyers, dans la commune de Sidi Boumediene, a bénéficié de deux opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz de ville, lancées par le ministre

En visitant la zone industrielle en cours de réalisation à Tamazoura, s'étendant sur une surface globale de 164,6 has, Mustapha Guitouni a rassuré les autorités locales et les investisseurs quant à la prise en charge des besoins énergétiques de cette zone industrielle dans le cadre de la politique de l'Etat à encourager l'investissement productif.

Cette zone industrielle dispose actuellement d'une centrale mobile d'énergie électrique de 40 mégavoltes ampères. Le ministre a préconisé l'installation d'une deuxième centrale.

Dans cette collectivité locale, le ministre a visité l'école primaire "Belaziz Miloud", raccordée à l'énergie renouvelable. Il a appelé les responsables



de la Société de distribution de l'électricité et du gaz à prendre en charge à l'avenir le raccordement des établissements scolaires des zones rurales et leur donner la priorité afin qu'ils puissent disposer de chauffage. Dans la commune d'Aïn Témouchent, le ministre a inauguré un transformateur électrique de 10/60 kilovolts pour renforcer le chef-lieu de wilaya en énergie électrique. Mustapha Guitouni a affirmé que la wilaya d'Aïn Témouchent est sécurisée en besoins électriques. Elle n'exploite actuellement que 30 pc de ses moyens en énergie électrique, ce qui devra rassurer les investisseurs locaux.

Il est prévu que les capacités de la wilaya en énergie électrique passeront à l'horizon en 2023 à 860 kilovolts-ampères selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

### **Exploration du gaz de schiste : Sonatrach négocie avec des compagnies étrangères (El Watan)**

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a estimé, jeudi dernier à Oran, que «ceux qui affirment que nos gisements pétroliers sont épuisés sont très loin de la vérité». «Nous n'avons pas un système de mesure des puits de pétrole pour dire que nos réserves sont épuisées.

Jusqu'à présent, nous ne savons pas combien nous produisons exactement, ni combien nous consommons, ou à combien sont estimées nos réserves», a affirmé Abdelmoumen Ould Kaddour, en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre Sonatrach et le groupe français Total pour la création d'une joint-venture relative à la réalisation d'un complexe de polypropylène. Selon lui, «nul ne peut répondre à ces questions et tout ce qui se dit n'est que spéculations». Soulignant que l'Algérie est un pays immense et ses ressources sont exploitées à moins de 30%, le Pdg de Sonatrach a même déclaré que «d'excellentes nouvelles sont à venir».

A propos de l'exploration du gaz de schiste, le responsable de la compagnie pétrolière nationale a précisé que d'importants groupes, comme British Petroleum, Total et autres, souhaiteraient venir travailler dans ce domaine, «car nous avons un réel potentiel». «L'Algérie dispose de la troisième réserve mondiale.»

Ceci a été confirmé, dit-il, «par des institutions internationales et à travers des mesures par satellites». «De nombreux groupes ont affiché leur volonté de travailler en Algérie», a-t-il ajouté. Pour lui, «le pays est très attractif. Les groupes étrangers le savent très bien. Maintenant, c'est à nous de trouver les formes nécessaires de ce partenariat», a-t-il encore indiqué avant de faire part «des discussions et des négociations qui sont menées à long terme».

Si Abdelmoumen Ould Kaddour parle d'une avancée positive et remarquée, il a toutefois précisé que «nous ne sommes pas encore arrivés

à un accord». «Nous avançons certainement, dit-il, mais avec beaucoup de précautions pour pouvoir faire des partenariats gagnants.» Concernant les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du groupe, le Pdg de Sonatrach a estimé qu'une «réorganisation s'impose». «Actuellement, 3000 responsables en ressources humaines sont mobilisés pour les besoins de cette réorganisation», a-t-il fait remarquer. Pour lui, «une révolution doit être opérée dans le système actuel, sinon la saignée des cadres et des travailleurs vers d'autres sociétés et d'autres pays persistera». «En 2019, nous aboutirons à des solutions innovatrices pour l'amélioration de la situation socioprofessionnelle de nos travailleurs, afin de protéger nos personnels, les motiver et les garder», a-t-il conclu.

### **Accord Opep-non Opep : un taux de conformité de 98% en novembre (APS)**

La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en novembre dernier un niveau de conformité de 98%, a indiqué l'OPEP dans un communiqué publié sur son site web.

"Les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint en novembre 2018 un niveau de conformité global légèrement inférieur à 100%, atteignant 98% pour le mois", précise le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC).

Le Comité a ainsi exprimé sa "plus grande satisfaction" devant les "acquis constants et solides" de la «Déclaration de coopération» vieille de deux ans entre l'OPEP et les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP participants.

"Il est évident que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif fixé lors de la 4ème réunion ministérielle des pays de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP du 23 juin 2018, selon lequel les pays ont convenu de s'efforcer de respecter le niveau de conformité global, volontairement ajusté à 100%, à compter du 1 Juillet 2018 pour la durée restante 2018", note le JMMC.

En outre, le JMMC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela, la Russie et Oman souligne que " depuis le début de la «déclaration de coopération» en janvier 2017, le niveau de conformité global dépasse largement 100%, pour atteindre 116%".

Le Comité a confirmé les nouveaux ajustements volontaires de production, prenant effet au 1er janvier 2019 pour une période initiale de six mois, sur la base des décisions prises à l'unanimité lors de la 175e réunion de la Conférence de l'OPEP et de la 5e réunion ministérielle des pays de l'OPEP et des autres le 7 décembre 2018.

Il a affirmé dans ce cadre qu'il continuera à suivre de près ces ajustements volontaires de la production, chaque mois, avec le soutien du

Comité technique (JST) et le secrétariat de l'OPEP d'une manière ouverte et transparente.

D'autre part, le JMMC a appelé tous les pays participants de la "Déclaration de coopération" à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre intégralement et dans les délais les ajustements de l'offre afin de maintenir l'équilibre du marché pétrolier en 2019.

Pour rappel, l'Opep et ses partenaires, menés par la Russie, ont convenu en décembre de réduire leur production de pétrole combinée de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier afin de prévenir une surabondance de l'offre et d'empêcher l'effondrement des prix. La treizième réunion du JMMC aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars 2019.

Le JMMC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la "Déclaration de coopération" de la réunion ministérielle mixte OPEP- pays non membres de l'OPEP tenue le 10 décembre 2016. Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

### **CNAS: Les arrêts de travail ont couté 16 milliards de DA à la Caisse en 2018 (APS)**

Le Directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), M. Tidjani Hassen Haddam a fait savoir, jeudi à Alger, que les arrêts de travail ont couté 16 milliards de DA à la CNAS en 2018, estimant que ces arrêts figuraient parmi les causes à l'origine du dysfonctionnement financier que connaît la Caisse.

"Plus de deux millions d'arrêts de travail ont été enregistrés en 2018, dont le remboursement a dépassé 13 millions/jours, ce qui a couté 16 milliards de DA à la CNAS ", a précisé M. Haddam lors d'une séance d'audition sur l'organisation et le fonctionnement de la CNAS, organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans ce cadre, le même responsable a appelé à "la nécessité de lutter contre les arrêts de travail indus qui sont parmi les principales causes de dysfonctionnement financier de la Caisse".

A ce propos, il a indiqué que la CNAS a mis en place des mécanismes à cet effet devant permettre de rejeter certains arrêts de travail en renforçant le contrôle administratif via l'adoption d'un programme approfondi en vue de préserver les équilibres financiers de la Caisse et assurer sa pérennité.

Il a, par ailleurs, estimé que cette démarche "relève de la responsabilité commune à l'effet d'adhérer à la politique adoptée par les hautes autorités du pays visant à préserver la paix sociale à travers le système nationale de protection sociale".

Après avoir rappelé le nombre de bénéficiaires des prestations de la sécurité sociale qui a atteint 39 millions, dont plus de 12 millions assurés, M. Haddam a noté, dans ce sens, un équilibre entre les revenus de la Caisse, qui s'élèvent à 440 milliards de DA et ses dépenses de 414 milliards de DA durant 2018, alors que les dépenses de remboursement des médicaments s'élèvent à 200 milliards de DA.

Dans le cadre des efforts visant à la rationalisation des dépenses, M. Haddam a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de soins à l'étranger a été réduit notamment ceux atteints de maladies cardiovasculaires.

Le nombre de malades pris en charge dans les différentes cliniques de cardiologie à travers le pays s'élève à 800 patients pour un cout de plus de 3 milliards de DA.

Le directeur général de la CNAS a indiqué par ailleurs que "l'utilisation de la carte CHIFA sera ultérieurement élargie à la chirurgie cardiovasculaire et la dialyse", faisant savoir, à ce propos, que la Caisse avait pris en charge, l'année dernière, plus de 3 millions de patients atteints de maladies chroniques et que le nombre de cartes délivrées avait dépassé 14 millions, en sus du paiement de 569 millions de factures électroniques depuis 2006.

En 2018, plus de 79.000 employeurs ont été contrôlés et 180.000 contraventions ont été recensées (non déclaration du travail et des travailleurs, et déclaration partielle des salaires), ce qui représente un montant d'environ 16 milliards DA.

Répondant, par ailleurs, aux préoccupations de certains membres de la commission en ce qui concerne la liste des médicaments remboursables, M.Haddam a précisé que l'Algérie "reste l'un des rares pays qui rembourse largement ses patients", faisant état du remboursement par la CNAS de 4500 classes de médicaments".

Le même responsable a affirmé que l'utilisation de la carte médicale électronique serait généralisée au cours de cette année comme mesure permettant l'amélioration et la modernisation du service public ainsi que la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

Soulignant devant la commission que les grands défis auxquels est confrontée la Caisse "exigent de tout un chacun de préserver les acquis réalisés en vue d'atteindre un système solide, basé sur la justice sociale et la fourniture des prestations à un grand nombre des franges de la société", le responsable a ajouté que la Caisse "se veut l'épine dorsale de la protection sociale et le moyen idéal de la solidarité nationale".

Ce sont là des choix qui entrent, explique-t-il, dans le cadre de l'ancrage de la justice sociale, de la préservation de la paix sociale et de la création d'un climat propice au développement économique.

M. Haddam a précisé, par ailleurs, que le système de la CNAS était étroitement lié à la conjugaison des efforts de toutes les parties dans le cadre du dialogue social qui permet l'amélioration continue des indicateurs du développement socioéconomique et la lutte contre toutes les pratiques négatives susceptibles de porter atteinte aux équilibres financiers de la CNAS".

## **Rencontre CNAS - Forum des chefs d'entreprises à Sétif : Un partenariat actif (El Moudjahid)**

Les responsables de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale continue d'aller au contact des nombreux employeurs de cette wilaya à l'effet de les sensibiliser sur les droits et devoirs de ces derniers dans une relation fondée sur un principe de solidarité. Les responsables de l'agence CNAS ,à la demande formulée par M Seklouli Amar, président de la délégation de wilaya du FCE, n'ont pas hésité à répondre par l'affirmative au cours de la rencontre organisée jeudi à la maison de la culture Houari Boumediene. Une journée d'étude qui a regroupé les adhérents du Forum des chefs d'entreprises et les responsables de la caisse de sécurité sociale qui ont saisi cette opportunité pour dire l'importance et l'impact qu'est appelée à produire cette action de sensibilisation dans les recouvrements au moment, notamment, où la situation même si elle est caractérisée par une stabilité des cotisations n'est pas sans connaître une augmentation des prestations comme devait l'indiquer Faouaz Naassi, directeur de l'agence CNAS de Sétif. «Les cotisations sont là et nous devons même parfois couvrir les prestations d'autres wilayas, mais sachant que le principe de la sécurité sociale est fondé sur la solidarité entre citoyens, il y a nécessité de préserver cet acquis si précieux pour consolider la stabilité sociale du pays.»

1500 milliards de prestations versées en 2018

Dans ce même contexte il est utile de souligner que cette wilaya regroupe quelque 16 000 employeurs actifs qui font travailler près de 400 000 salariés. L'ensemble des personnes affiliées avoisine les 800 000 assurés sociaux qui portent ,avec les ayants droit, ce chiffre à 1 100 000 bénéficiaires. En 2018 la CNAS de Sétif a versé 1500 milliards de centimes en prestations sociales. Auparavant Amar Seklouli dira : «Nous suggérons à la CNAS un partenariat actif fondé sur la promotion du dialogue, la concertation et l'institution de rencontres régulières et suivies afin d'informer utilement et de sensibiliser nos opérateurs économiques à honorer leur statut de contribuable et d'employeurs partenaires de la CNAS».

### **Coopération**

## **Algérie-Liban: les moyens de développer les relations commerciales examinés (APS)**

Les moyens de renforcer et de développer les relations commerciales entre l'Algérie et le Liban ont été, vendredi, au centre des entretiens entre le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le ministre libanais de

l'Economie et du Commerce, Raed Khoury, en marge de la réunion ministérielle du Conseil économique et sociale préparatoire au 4e sommet arabe sur le développement économique et social prévu du 18 au 20 janvier à Beyrouth, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer et de développer les relations commerciales entre les deux pays et convenu de la formation de deux commissions restreintes pour parachever les réunions consacrées à la promotion de ces relations.

A cette occasion, M. Djellab a présenté un exposé sur le climat des investissements en Algérie et les facilités accordées par le Gouvernement, en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui accorde un intérêt particulier à la garantie des conditions favorables à l'attraction des investissements arabes.

Le ministre a également mis l'accent sur la dynamique que vit l'Algérie aujourd'hui pour relancer et diversifier son économie nationale, conformément aux normes internationales, rappelant sa participation en 2018 à plusieurs foires internationales.

## Veille

### **Pour la BAD, l'Afrique pourrait gagner 134 milliards \$ de plus annuellement (Algérie Eco)**



Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a publié officiellement, ce jeudi 17 janvier, l'édition 2019 de son rapport sur les perspectives économiques en Afrique.

Cette année, le rapport s'articule autour de trois domaines clés. Il examine, tout d'abord, les récentes évolutions macroéconomiques et les perspectives sur le continent, en mettant l'accent sur les implications des déséquilibres extérieurs sur la croissance et les défis financiers et monétaires de l'intégration. La création d'emplois est ensuite abordée à travers l'analyse du dynamisme des entreprises. Enfin, le rapport explore les enjeux économiques de l'intégration régionale en Afrique et les politiques susceptibles d'apporter la prospérité économique.

Selon les conclusions de ce rapport, la performance économique générale de l'Afrique continue de se redresser et la croissance du PIB devrait



s'accélérer à 4,0% en 2019 et à 4,1% en 2020. Toutefois, l'amélioration de la situation macroéconomique et de l'emploi oblige l'industrie à conduire la croissance. Ainsi, bien qu'il « n'existait pas de risque systémique de crise de la dette », malgré l'augmentation de la dette nationale en Afrique, la BAD estime qu'au rythme actuel de croissance de la main-d'œuvre, l'Afrique doit créer environ 12 millions de nouveaux emplois chaque année pour empêcher le chômage d'augmenter. D'où la nécessité d'un « effort d'industrialisation concerté, fondé sur l'avantage comparatif des pays », note le rapport.

Pour Hanan Morsy, directrice du département de la prévision et de la recherche en matière de politique macroéconomique à la BAD, « la croissance tirée par le secteur manufacturier a le plus grand impact sur la création d'emplois ». Pour ce faire, le rapport estime qu'une « Afrique sans frontières » est l'un des fondements d'un marché continental concurrentiel qui pourrait servir de centre commercial mondial. Dans ce sens, l'Accord de libre-échange continental (ZELCA), signé en mars 2018 par 44 pays africains, offre des opportunités substantielles à tous les pays africains. « Pour développer des chaînes d'approvisionnement transfrontalières, il est essentiel d'améliorer la gestion des douanes et d'adopter des règles d'origine simples et transparentes », note le rapport.

De façon concrète, le rapport identifie cinq actions clés en matière de politique commerciale susceptibles de porter les gains totaux de l'Afrique à 4,5% de son PIB, soit 134 milliards \$ par an : 1/ éliminer tous les tarifs bilatéraux appliqués en Afrique ; 2/garder les règles d'origine simples, souples et transparentes ; 3/ supprimer toutes les barrières non tarifaires sur les biens et services ; 4/ mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce afin de réduire les délais et les coûts de transaction transfrontaliers liés aux mesures non tarifaires ; 5/négocier avec les autres pays en développement afin de réduire leurs droits de douane et leurs barrières non tarifaires de 50%.

Pour le président du Groupe de la BAD, Akinwimi Adesina, « le continent se porte bien. La performance économique générale de l'Afrique continue de s'améliorer, mais elle reste insuffisante pour faire face aux défis structurels ».

Publié chaque année depuis 2003, le rapport phare de la Banque africaine de développement fournit des chiffres sur les performances et les perspectives économiques de l'Afrique. Permettant ainsi de combler un important déficit de connaissances sur les économies africaines. Il fournit également des documents de référence pertinents et essentiels sur le développement économique de l'Afrique aux chercheurs, aux investisseurs, aux organisations de la société civile et aux partenaires de développement.

Notons par ailleurs qu'un ensemble complet de prévisions de croissance mises à jour sera publié en mai 2019, en prévision des assemblées annuelles de la Banque à Malabo, en Guinée équatoriale.